



**Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées – 05/07/2018 (Villeneuve-de-Rivière)**

**Liste des personnes présentes**

Membres titulaires du collège public : 6	DUCLOS Jean-Yves GASTO-OUSTRIC Magali LOUBEYRE Guy BRILLAUD Philippe DOUGNAC Jean-Claude MARTIN Robert
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative : 3	CARAOUÉ François CASTEX Jean-Bernard GIMENEZ Philippe
Membres suppléants du collège public sans voix délibérative : 1	LE ROUX DE BRETAGNE Loïc
Membres titulaires du collège privé : 7	MERCIER Claire-Emmanuelle GAUT Patrice ADOUE Jean GOIRAND Georges GODICHAUD Patrick SAUNIER-BORRELL Philippe LAMOUROUX Christian
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative : 3	SALLES Yves TALBOT Julie LASSERRE Gisèle

**Double-quorum atteint**

20 membres présents dont 19 votants sur 28 : dont 9 membres du collège public (sur 12) et 10 membres du collège privé (sur 16). La règle du double quorum est respectée (plus de la moitié des membres présents et plus de la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

Le nombre de membres présents du collège privé est supérieur au nombre des membres du collège public.

**Liste des personnes excusées**

<b>Membres du collège public</b>	LACROIX Nathalie, SIOUTAC Gilbert, BOUBEE Alain, AUBERDIAC Michel, PANATIER-CAZES Danielle, AUBERDIAC Michel
<b>Membre du collège privé</b>	RAZONGLES Charles, SCHIAVON Françoise, SORIN Emmanuel
<b>DDT</b>	PICHOT David
<b>Conseil Régional Occitanie</b>	DELGA Carole KOO Elia

## Rappel de l'ordre du jour

### 1/ Point général sur le programme

- Retour sur la journée du GAL organisée le 18 mai dans le cadre du joli mois de l'Europe
- Etat d'avancement de la maquette et des dossiers présentés au GAL
- Point sur la situation de l'instruction Leader
- Point sur l'évaluation à mi-parcours et la demande de dotation complémentaire (réserve de performance)

**2/ Programmation :** Projet de recherche et développement pour l'élaboration de l'écomusée Cagire-Pyrénées : outils de sauvegarde et de promotion du patrimoine commingeois (Association de préfiguration de l'écomusée Cagire-Pyrénées)

### 3/ Présentation de projets (analyse préalable)

- Les Pyrénéennes (CC Cœur et côteaux du Comminges)
- Aménagement d'une salle d'escalade à vocation touristique à Labroquère (CC Pyrénées Haut Garonnaises)
- Mise en place d'une plateforme Système d'Information Géographique (SIG) mutualisée à l'échelle du Pays (Pays Comminges Pyrénées)

## Compte-rendu

Monsieur le Président du PETR Pays Comminges Pyrénées souhaite la bienvenue aux participants.  
Il constate que le double-quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

### 1/ Point général sur le programme

#### 1. Retour sur la journée du GAL organisée le 18 mai dans le cadre du joli mois de l'Europe

Visite de 4 projets programmés (terminés ou en cours de réalisation afin que les porteurs de projets puissent faire un retour sur expérience).

- 16 participants / 20 attendus (objectif : 50)
- Très bon accueil des porteurs de projets
- Retour positif sur l'expérience des participants
- Articles dans la presse locale (et notamment une page dédiée à la journée dans la Gazette qui a été présente toute la journée)
- Expérience à renouveler mais selon d'autres modalités afin de toucher plus de personnes (notamment les techniciens des communautés de communes, communes...)?

#### 2. Etat d'avancement de la maquette LEADER (dossiers programmés par le GAL, engagés et payés)

Au total, **34 projets ont été présentés au GAL** (pour analyse préalable) dont l'animation/gestion du programme.

Parmi eux, **13 projets ont été programmés à ce jour** sur 8 fiches-actions représentant environ **25 %** de la maquette globale soit 640 167,43 €. Cf. maquette ci-dessous.

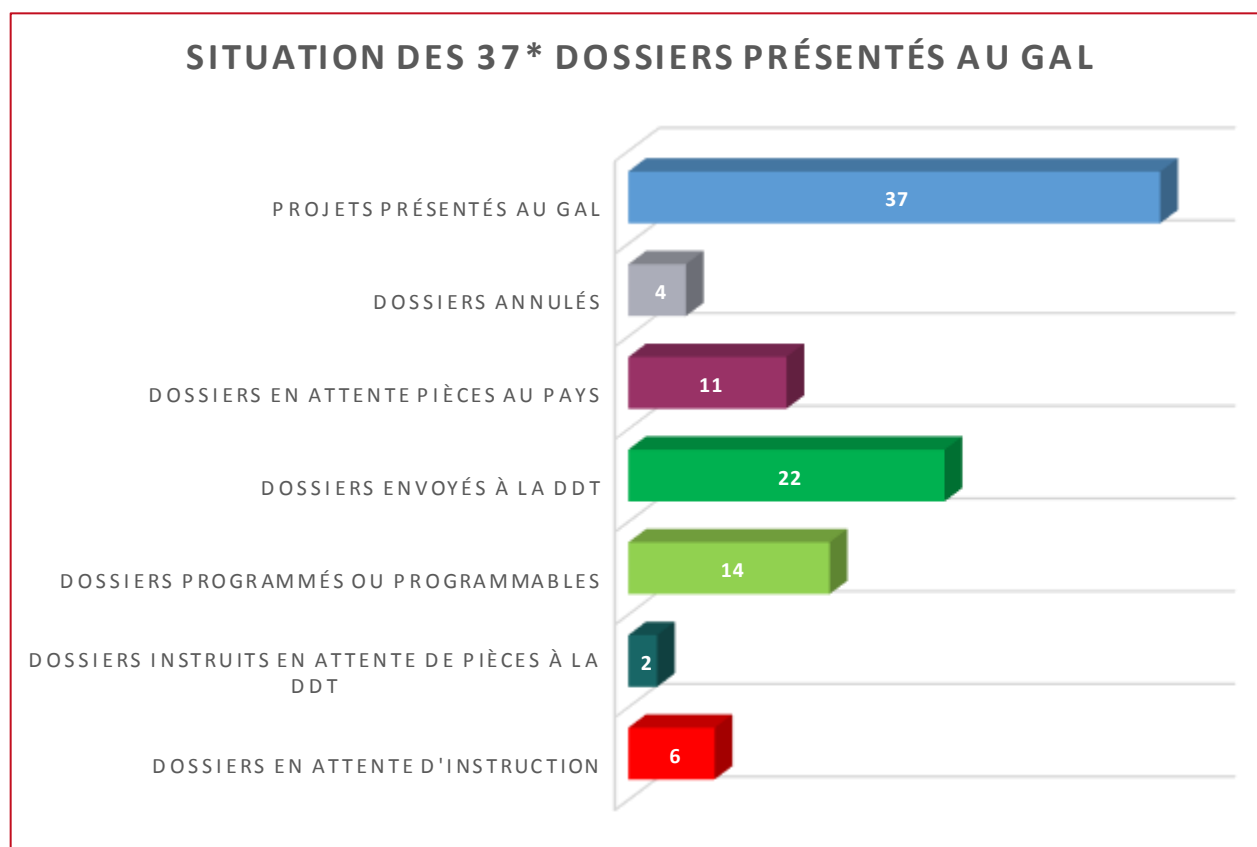
Fiches-action GAL Comminges Pyrénées	Montants LEADER dédiés mis à jour AVENANT 4	Programmé	%	Reste à programmer	Nombre de projets
1 - Patrimoine / culture	200 000 €	74 843,39 €	37,42%	125 157 €	2
2 - Innovation / TIC / ESS	150 000 €	0,00 €	0,00%	150 000 €	0
3 - Tourisme	400 000 €	125 520,00 €	31,38%	274 480 €	2
4 - Emploi local : Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	450 000 €	72 690,76 €	16,15%	377 309 €	2
5 - Equipements et services de proximité (hors santé)	460 000 €	124 444,00 €	27,05%	335 556 €	2
6 - Equipements et services de proximité (santé)	300 000 €	100 000,00 €	100,00%	200 000 €	1
7 - Agriculture locale / circuits-courts et agriculture biologique / Diversification des activités agricoles via l'agritourisme	125 000 €	0,00 €	0,00%	125 000 €	0
8 - Valorisation économique des ressources naturelles locales : forêt bois - artisanat	125 000 €	15 235,22 €	12,19%	109 765 €	1
9 - Mobilité / Economie d'énergie / Energies renouvelables (hors production) / Economie circulaire	180 000 €	57 268,10 €	31,82%	122 732 €	1
10 - Coopération	25 000 €	0,00 €	0,00%	25 000 €	0
11 - Animation et gestion du GAL	185 000 €	70 165,96 €	37,93%	114 834 €	2
<b>TOTAL</b>	<b>2 600 000 €</b>	<b>640 167,43 €</b>	<b>24,62%</b>	<b>1 959 833 €</b>	<b>13</b>

**Engagement** : 11 dossiers engagés / 13 (cas particulier d'Arbas + dossier du Centre des Monuments Nationaux pour Montmaurin en cours pour signature convention)

**Paielement** : 1,34 % de l'enveloppe (dossier animation/gestion 2015-2016 Pays)

### 3. Point sur la situation de l'instruction LEADER toujours interrompue

Dossiers de demande d'aide (ayant fait l'objet d'une présentation au GAL et devant être instruits pour être programmés) :



\* Les 37 dossiers comprennent les 3 nouveaux projets présentés au GAL le 5 juillet 2018.

3 autres dossiers de demande d'aide devraient être envoyés en DDT en juillet et seront donc en attente d'instruction.

Dossiers de demande de paiement (projets réalisés) :

- 1 dossier de demande de paiement (animation/gestion du Pays 2017) est en attente d'instruction
- 4 autres dossiers de demande de paiement devraient être envoyés en DDT d'ici fin septembre ainsi que 2 dossiers de demande d'acompte.

### 4. Point sur l'évaluation à mi-parcours et la demande de dotation complémentaire (réserve de performance)

Rappel du calendrier défini par la Région (des précisions seront apportées à l'issu d'un groupe de travail réuni ce même jour le 5 juillet) :

- **Demande de dotation complémentaire et plan d'évaluation** pour **septembre 2018** (sur la base de la consommation de l'enveloppe au 30/09/18) : **deux documents présentant l'argumentaire du GAL** pour demander une enveloppe réservataire (réserve « de performance ») non incluse dans le montant total de la maquette financière allouée au GAL.

Cette enveloppe sera allouée le cas échéant par l'autorité de gestion (la Région) fin 2018. Pour cela, la Région a fourni :

- la **trame de la demande de dotation complémentaire**
- une trame minimale **d'évaluation à mi-parcours** (transmise le 13 juin) qui pourra être amendée par le GAL sur la base des travaux conduits sur l'évaluation

- **Rapport d'évaluation à mi-parcours** pour **décembre 2018**

Afin de tenir compte du travail mené dans le cadre du groupe « évaluation » émanant du GAL, il est proposé d'échanger sur les 3 points suivants afin que la rédaction de la demande de dotation complémentaire et du plan d'évaluation soit réalisée cet été dans la perspective d'une validation par le GAL mi-septembre :

## 1. Demande de dotation complémentaire

Le GAL valide à l'unanimité le principe de demande de dotation complémentaire.

Les points de vigilance quant à l'atteinte des cibles et objectifs sont abordés :

- situation de l'instruction, toujours interrompue. Risque de faire prendre du retard sur la programmation, l'engagement et le paiement des dossiers sachant qu'il y aura un délai de "formation" des nouveaux agents recrutés
- nécessité de sensibiliser les cofinanceurs à leur rôle par rapport au programme LEADER (délai d'instruction et de programmation qui se répercutent directement sur les dossiers Leader)

### 1.1 Montant de la demande de dotation complémentaire :

			Objectif 2018
Potentiel de programmation et d'engagement 2018	1 342 149,84 €	52%	35%
Potentiel de consommation sur la base de l'ensemble des dossiers présentés au GAL	1 683 118,23 €	65%	
Moitié de l'enveloppe financière (2018 = mi-parcours)	1 300 000,00 €	50 %	
	<b>Delta</b>	<b>383 118,23 €</b>	<b>15%</b>
<b>Proposition du montant de la demande de dotation complémentaire</b>			
		<b>400 000,00 €</b>	
<b>Nouveau montant potentiel de l'enveloppe allouée au GAL</b>			
		<b>3 000 000,00 €</b>	

Les membres du GAL conviennent de demander minimum 400 000 € de dotation complémentaire.

Une analyse plus fine courant l'été du potentiel de projets permettra d'affiner ce chiffre.

### 1.2 Répartition de la dotation complémentaire

Il est convenu à l'unanimité de dédier la dotation complémentaire :

- ⇒ **D'une part à la fiche-action 7** (agriculture) en raison de la dynamique d'un Plan alimentaire territorial (PAT) en cours sur le territoire ;
- ⇒ **D'autre part de choisir parmi les fiches-actions 3, 4, 5 voire 6** car les projets sollicitant ces mesures sont de montants plus importants (infrastructures, équipements)

**Une analyse plus fine courant l'été permettra de préciser quelles fiches-actions prioriser en plus de la fiche-action 7, ainsi que la répartition financière.**

## 2. Plan d'évaluation

### 2.1 Objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation ont été abordés en GAL lors du Comité de programmation du 8 février 2018 :

- être en capacité de rendre compte de l'utilisation de l'enveloppe financière allouée au territoire (à la fois sur le volet quantitatif mais aussi qualitatif),
- permettre d'améliorer la mise en œuvre du programme (pour la fin de la programmation 2014-2020) et dans la perspective d'une prochaine programmation Leader 2021-2027 : en termes d'animation, d'accompagnement des porteurs de projets et d'analyse des projets

### 2.2 Indicateurs et question évaluative

**La méthode relative aux indicateurs cibles et questions évaluatives a été abordée en GAL lors du Comité de programmation du 8 février 2018.**

Sur les questions évaluatives: il a été convenu de modifier les questions évaluatives envisagées au moment du conventionnement car difficiles à renseigner et n'ayant pas fait l'objet d'un travail concerné avec le GAL. A la place, il s'agira de s'interroger **sur la plus-value LEADER pour chaque type d'opérations soutenues**.

- Tableau des indicateurs cibles par fiche-action
- Tableau des indicateurs qualifiant la plus-value LEADER par fiche-action

**Ces éléments sont validés à l'unanimité**

Il est indiqué que la Région proposera des indicateurs communs à tous les GAL.

**2.3 Moyens et outils mobilisés**

**Ces points ont été abordés en GAL lors du Comité de programmation du 8 février 2018 :**

Marie Bouilhol et Florence Croutch mèneront le travail technique.

Groupe de travail évaluation issu du GAL.

Idee de mobiliser un travail étudiant (stage ou projet tutoré) : premier contact avec écoles et université Jean-Jaurès de Toulouse pris

Outils pour le suivi des projets et de la maquette (en termes de gestion du programme et d'indicateurs pour l'évaluation)

Idee d'une cartographie des indicateurs (en lien avec l'école du numérique de Saint-Gaudens ?)

Synthèse des échanges du GAL sur ce point :

- Le travail d'évaluation est pertinent à mener à condition qu'il soit un outil d'aide à la décision pour le GAL et les élus du Pays (notamment dans le cadre d'une prochaine programmation).
- L'évaluation ne devra pas être menée au détriment de l'accompagnement des porteurs de projets et l'avancée de la consommation de la maquette qui sont prioritaires.

**3. Feuille de route 2018-2023 = premier jet du plan d'actions qui sera issu de l'évaluation à mi-parcours pour définir le travail à mener pour la suite de la programmation**

➔ **Rétro-planning de l'évaluation**, 3 échéances : 2018, 2020 et 2023

2018	2020	2023
Février-juin : élaboration d'un plan d'évaluation (éléments de cadrage)	1 <sup>er</sup> semestre : compilation des données	
Juillet-août : compilation des premières données + préparation des outils	2 <sup>ème</sup> semestre : analyse des résultats	2 <sup>ème</sup> semestre : bilan final des réalisations et résultats
Septembre-Décembre : consolidation des outils + analyse des premiers résultats		
<b><u>Décembre 2018</u></b> : rapport d'évaluation à mi-parcours à transmettre à la Région	<b><u>Décembre 2020</u></b> : rapport d'évaluation finale	

➔ **Rétro-planning de la consommation de la maquette financière**

Programmation / Engagement	Printemps 2020	Septembre/octobre 2020	31/12/2020 = date limite
	Derniers nouveaux projets présentés au GAL	Dernières programmations	

Paiement	Eté 2023	31/12/2023 = date limite
	Dépôts dernières demandes de solde	

- Adaptation/amélioration pour la période **2019-2020**
  - Accompagnement des porteurs de projets
  - Animation / coopération
  - Fonctionnement du GAL (analyse des dossiers notamment)
  - Communication aux porteurs de projets potentiels
  - Valorisation du programme / du territoire et des projets soutenus
  
- Stratégie **2021-2027** (le cas échéant)
  - L'évaluation permettra d'aider à la définition du nouveau plan d'actions (en s'appuyant également sur le SCoT (DOO) et le Plan climat)
  - L'évaluation permettra de démontrer les difficultés relatives au cadrage européen et régional (complexité et longueur des procédures, taux de cofinancement Leader, plancher Leader, crédits publics nationaux fléchés, outil de garantie bancaire pour les porteurs de projets privés en particulier ...)

**La prochaine réunion du GAL, dédiée à l'évaluation et la demande de dotation complémentaire se tiendra le jeudi 13 septembre.**

## 2/ Programmation

Monsieur Robert MARTIN quitte la salle et ne prend pas part aux délibérations ni au vote.

**Nom du projet :** Projet de recherche et développement pour l'élaboration de l'écomusée Cagire Pyrénées : outils de sauvegarde et de promotion du patrimoine commingeois

**Porteur de projet :** Association de préfiguration de l'écomusée Cagire-Pyrénées

**Fiche-action n°1 " Valoriser les ressources patrimoniales et culturelles locales "**

**FEADER sollicité :** 50 000 € (soit 25% du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 15/11/16

### BUDGET DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ TTC)
Prestation conseil	8 400,00 €
Location local de stockage	10 800,00 €
Conception exposition et communication : graphisme, panneaux, impression, ...	14 285,80 €
Salaires salariés (charges comprises)	73 099, 62 €
<b>TOTAL des dépenses prévisionnelles</b>	<b>106 585,42 €</b>

### PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (FNADT-Massif Pyrénées)	14 000 €	13%
Département	20 000 €	19%
<b>SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux</b>	<b>34 0000 €</b>	
<b>Autofinancement</b>	<b>22 585.42 €</b>	<b>21 %</b>
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>47 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>106 585.42 €</b>	<b>100 %</b>

## NOTATION DU PROJET

		PROGRAMMATION	
		Projet de recherche et développement pour l'élaboration de l'écomusée Cagire Pyrénées : outils de sauvegarde et de promotion du patrimoine commingeois (Association) - Fiche-action n°1 -	
<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>			
<b>Critères d'analyse</b>		<b>BAREME</b>	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	3,0	/3	<b>6/10</b>
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	2,0	/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	0,0	/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	0,0	/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1,0	/1	
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>			
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	1,0	/4	<b>8/12</b>
2. B. Cohérence avec les effets attendus de la stratégie du GAL ? (0, 1, 2 ou 4)	4,0	/4	
2.C, Cohérence avec le projet de territoire du Pays ou le CLS ? (0, 2)	2,0	/2	
2. D. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (1 ou 2)	1,0	/2	
<b>3/ Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>			
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2,0	/5	<b>2/5</b>
<b>4/ La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)</b>			
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en oeuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1,0	/1	<b>4/4</b>
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	1,0	/1	
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	1,0	/1	
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	1,0	/1	
<b>NOTE FINALE</b>	<b>20,0</b>	<b>/31</b>	
		Critères faisant l'objet d'une attention particulière p	
		NC : Non concerné	

**Notation du projet : 20/31 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :**

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 6/10

2/ La stratégie locale : 8/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 4/4

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 50 000 €.**

Monsieur Robert MARTIN rejoint la salle.

### 3/ Présentation, échanges et analyse des projets sollicitant une subvention du programme LEADER

Trois projets sont présentés :

- Les Pyrénéennes (CC Cœur et côteaux du Comminges)
- Aménagement d'une salle d'escalade à vocation touristique à Labroquère (CC Pyrénées Haut Garonnaises)
- Mise en place d'une plateforme Système d'Information Géographique (SIG) mutualisée à l'échelle du Pays (Pays Comminges Pyrénées)

Les porteurs de projets ont été invités à venir présenter leur projet : 15 minutes sont dédiées par porteur de projet pour un temps de présentation et d'échanges avec le comité. A l'issue de ce temps d'échange, un temps de discussion pour appréciation du projet se tient (auquel le porteur de projet et tout membre du comité partie prenante ne participent pas).

**Nom projet :** Les Pyrénéennes

**Porteur de projet :** Communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges

**Fiche-action n°7 " Promouvoir une agriculture locale pérenne et diversifiée "**  
**FEADER sollicité : 50 000 € (soit 40 % du montant total du projet)**

**BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET**

Les Pyrénéennes représentent un budget global d'environ 602 000 €.

Des dépenses ne sont a priori pas éligibles au programme LEADER, raison pour laquelle le budget relatif à la demande d'aide LEADER est inférieur.

Nature des dépenses prévisionnelles par actions présentées	Montant (€ TTC)
TOP 100 GASCON	66 403 €
Concours vaches grasses, avec mise à l'honneur de la race GASCONNE	28 815 €
Concours veaux gras fermiers du Comminges	28 815 €
PATRIMOINE BIOLOGIQUE : espace consacré à la mise en valeur et préservation des races locales et de massif en voie de disparition.	17 581 €
OVINS : Reproductions des estives (chalet des bergers et énergie,...), Sensibilisation massif de montagne : Patou,...	42 888 €
CHEVAUX démonstration tractage, Lycée CFA,...	12 862 €
BIO ET AGROÉCOLOGIE	8 864 €
<b>TOTAL ACTIONS LEADER</b>	<b>206 227 €</b>

Nature des dépenses prévisionnelles par poste	Montant (€ TTC)
SONORISATION EXTÉRIEURE ET CHAPITEAUX : 200 projecteurs HP sur 4 zones, 4 sono portables,	25 099 €
CHAPITEAUX AVEC ÉCLAIRAGE ET PLANCHER : 1 chapiteau (40X105), 1(15X30), 1(30X50), 1(30X70), 2(20X40), 2 pagodes (5X5), 2 lots de planchers (de450m <sup>2</sup> chacun), structures éclairées...	120 770 €
Animation	14 158 €
COMMUNICATION : Plan media presse professionnelle, Insertion journaux, 74 spots publicitaires, 30 minutes de messages publicitaires, Insertion 4 col X 150 mm quadri, Spots publicitaire radio sur 9jours...	46 200 €
<b>TOTAL ACTIONS LEADER</b>	<b>206 227 €</b>

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET**

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : FNADT - MASSIF DES PYRÉNÉES	43 014 €	20,9%
Région	34 269 €	16,6%
Département	34 269 €	16,6%
<b>SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux</b>	<b>111 551€</b>	<b>54,1%</b>
<b>Autofinancement</b>	44 676 €	21,7%
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>50 000 €</b>	<b>24,2%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>206 227 €</b>	<b>100 %</b>

Présentation du projet par Jérôme Adoue, Loïc Le Roux de Bretagne et Magali Gasto Oustric ; échanges avec le GAL.



Monsieur Jérôme Adoue, Loïc Le Roux de Bretagne, Magali Gasto Oustric, Jean-Bernard Castex, Guy Loubeyre et Philippe Brillaud quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux du programme LEADER		
Stratégie locale		Il serait intéressant de valoriser la marque des Pyrénéennes au-delà de la période du salon afin de renforcer son impact.
Finalités du Développement durable		
Faisabilité et après-projet		<p>Le délai de dépôt et présentation du dossier est très court par rapport au calendrier de l'évènement. Les Pyrénéennes étant un évènement récurrent et attendu, il sera souhaitable d'avoir une meilleure anticipation sur les sollicitations auprès des cofinanceurs pour les prochaines éditions.</p> <p>Il sera pertinent d'analyser l'impact de l'évènement si possible en 2018 ou dans le cadre d'une prochaine édition afin de pouvoir rendre compte de ses répercussions (nombre de visiteurs, activités engendrées, conséquences pour les participants du secteur agricole local, touristes, ...). Un travail mené en lien avec les organismes consulaires et notamment la Chambre d'agriculture et la Chambre de commerce et d'industrie serait pertinent. Ces informations pourraient alors être valorisées auprès des publics et des partenaires (notamment financiers).</p>

Une analyse des dépenses sera sollicitée auprès de la DDT et de la Région afin de connaître précisément le budget éligible au programme LEADER et l'aide FEADER qui pourrait être attribuée (potentiellement supérieure à 50 000 €). Un retour au GAL sera fait à l'automne sur ce point.

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

**Nom projet : Aménagement d'une salle d'escalade à vocation touristique à Labroquère**

**Porteur de projet : Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises**

**Fiche-action n°3 « Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique »**

**FEADER sollicité : 57 120 € (soit 14,28 % du montant total du projet)**

#### BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ HT)
Création d'un bâtiment surface au sol 300m <sup>2</sup> , hauteur : 12m / 6m	189 000
Structure d'escalade SAE niveau régional	151 800
Frais annexe (Etude sol, bureau de contrôle, SPS) – Maitrise d'œuvre	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>380 800</b>

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : DETR	190 400 €	50
Région / Contrat régional Pays Comminges Pyrénées 2015-2017	57 120 €	15
<b>SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux</b>	247 520 €	65 %
<b>Autofinancement</b>	76 160€	20 %
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>57 120€</b>	<b>15 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>380 800€</b>	<b>100 %</b>

Présentation du projet par monsieur Alain Castel, Adrien Desseins et Philippe Mercanti de l'association Entre Terre et Ciel ; échanges avec le GAL.

Monsieur Alain Castel, Adrien Dessin et Philippe Mercanti quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
<b>Fondamentaux du programme LEADER</b>	Démarche partenariale (projet issu d'un travail mené par la Communauté de communes en lien avec l'association qui s'inscrit dans un réseau local des professionnels de l'escalade)	
<b>Stratégie locale</b>	Projet cohérent par rapport à la stratégie du GAL : il permettra de compléter l'offre touristique notamment sur l'offre 4 saisons et l'offre en activités pour les scolaires.	
<b>Finalités du Développement durable</b>		
<b>Faisabilité et après-projet</b>		

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

**Nom projet :** Mise en place d'une plateforme Système d'Information Géographique (SIG) mutualisée à l'échelle du Pays

**Porteur de projet :** Pays Comminges Pyrénées

**Fiche-action n°2 « Renforcer l'innovation pour dynamiser l'attractivité économique »**

**FEADER sollicité :** 39 900 € (soit 26,6% du montant total du projet)

#### BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ HT)
Assistance à maîtrise d'ouvrage ; étude des besoins, conseil sur les solutions techniques, accompagnement au déploiement des outils	20 625
Investissement dans les solutions techniques préconisées ; achat de données, achat des licences, déploiement d'un serveur...	62 500
<b>TOTAL</b>	<b>83 125 €</b>

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : FNADT	26 600	32 %
<b>Autofinancement</b>	16 625 €	20 %
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>39 900</b>	<b>48 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>83 125 €</b>	<b>100 %</b>

Présentation du projet par Madame Mathilde Guyot, chargée de mission économie et plan climat au Pays Comminges Pyrénées ; échanges avec le GAL.

Madame Mathilde Guyot, Monsieur Jean-Yves Duclos et les Vice-Présidents du Pays quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Monsieur Adoue, Vice-Président du GAL assure l'animation du GAL en l'absence de Monsieur Duclos.

La présentation du projet n'appelle pas de remarques particulières.

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

**La prochaine réunion du GAL, dédiée à l'évaluation et la demande de dotation complémentaire se tiendra le jeudi 13 septembre de 10h à 12h.** Le lieu et l'ordre du jour précis seront communiqués ultérieurement.

**Monsieur Jean-Yves DUCLOS**

Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
Pays Comminges Pyrénées  
et du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées

